

6 zonages éoliens dans le Pays de Pouzauges :
les associations interpellent les élus sur le manque
d'information
et appellent à la mobilisation.

Depuis plusieurs semaines de ja , nos associations *Vent qui Vire* et *Vent de Fronde*, avec le soutien de *Vendée Tempêtes*, demandaient à la Pre sidente de la communauté de communes du Pays de Pouzauges, Madame Be renge re Soulard, un rendez-vous au sujet des 6 zones e oliennes propose es à la concertation dans le Pays de Pouzauges, dans le cadre de la loi APER.

Face à l'indignation forte et montante de la population, informe e tout dernie rement quasiexclusivement par nos soins, la Pre sidente a enfin accepte en urgence, ce mercredi soir 19 juin, **un échange entre les élus de la communauté de communes et une délégation de 15 représentants de nos associations et du Pays de Pouzauges, dont plusieurs jeunes agriculteurs.**

Chacun des participants a expose tour a tour les enjeux largement inconside re s de ces propositions extre mement clivantes. Pour nos associations, « *l'implantation d'éoliennes aurait des conséquences désastreuses pour les paysages et la vie de notre bocage, le cadre de vie et la santé des habitants, pour les élevages, pour la biodiversité, pour la valeur des maisons et pour le tourisme* ».

A l'occasion de cette re union, nous avons rappele aux e lus **qu'il n'existe aucune obligation pour eux de définir des zones pour l'éolien, et que d'autres communes de Vendée ont décidé de ne proposer aucune zone éolienne à la concertation.**

Nous leur avons demande **le retrait de toutes les ZADER éoliennes du Pays de Pouzauges.**

Au cours de cette re union, les e lus **ONT RECONNU LE RISQUE POUR LE BÉTAIL** mais ont malgré tout conclu la re union en **affirmant le « CHOIX POLITIQUE » que représente l'intégration des zones éoliennes dans les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables.**

Ils n'ont pour autant pas pris les moyens jusqu'ici d'en informer correctement les habitants, malgré le risque e vident de troubler la paix sociale. La cole re et le sentiment de trahison des administre s sont de sormais largement partage s sur le territoire.

Nos associations, qui défendent l'environnement et œuvrent à la sauvegarde des territoires ruraux demeurent, en conséquence, mobilisées et invitent les habitants des communes à déposer leur avis (lien vers chaque commune sur <http://ventdefronde.fr> et sur le site de la communauté de communes du Pays de Pouzauges) dans les 10 jours à venir.

Nos associations appellent enfin à **participer dans le calme à la réunion de concertation organisée par la communauté de communes prévue le lundi 24 juin à 19h30 à la Meilleraie Tillay (salle des fêtes).**

Contact presse :

Simone Beaussant - Association Vent qui Vire 06 84 24 22 75

Louise-Elisabeth de Monti - Association Vent de Fronde 06 85 13 94 33

May Prate Fédération Vendée Tempêtes 06 87 16 26 80